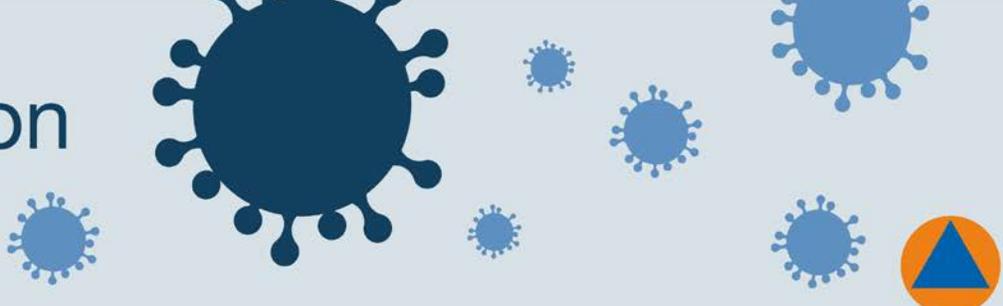


# Communication COVID-19



**DESTINATAIRES : Pharmaciens communautaires**

**DATE : 11 janvier 2022**

**OBJET : Priorisation de tests de dépistage de la COVID**

---

La situation épidémiologique actuelle et les nouvelles directives ministérielles sur l'utilisation des tests de dépistage PCR de la COVID-19, nous amène à vous partager la nouvelle trajectoire d'accès pour vos travailleurs à nos centres de dépistage.

Pour les travailleurs qui doivent subir un test de dépistages PCR, vous pouvez prendre directement rendez-vous sur la plate-forme à l'adresse suivant : <https://www.ciassca.com/covid-19-population/cliniques-de-depistage/> ou au 1-877-644-4545. À noter que les délais d'accès sont maintenant à l'intérieur de 24 - 48 heures.

Merci de votre collaboration.

***Nathalie Châtigny***, M.Sc  
Coordonnatrice du programme de dépistage  
Direction de la vaccination

*Autorisation par Patrick Simard*